

Décidément, ils n'avaient pas leur défaite de Callac... et un procès de plus pour Christine Tasin...

écrit par Christine Tasin | 10 février 2023

https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Poher

Le Poher - Wikipédia

Pour les articles homonymes, voir **Poher** (homonymie). ... **Diffusion**, 6 000 ex. ... **Le Poher**, initialement intitulé **Poher Hebdo**, est un hebdomadaire du centre ...

Cette fois-ci c'est une feuille de chou, un petit journal local de la Bretagne profonde, sans doute en mal de notoriété, qui s'y colle, Le Poher. Je crois bien que, ci-dessus, c'est son auguste directeur...

Callac, l'occasion en or de faire parler de soi, et, au passage d'essayer de grappiller des sous. C'est qu'on ne se mouche pas du coude, au Poher !

Avant notre seconde manifestation, en Novembre, voilà que paraît un article sans grande originalité, qui pue sa gauche collaborationniste, qui traite carrément les opposants au projet Horizon d'extrême-droite, défendant un "projet raciste" (ben voyons ! c'est pas de la diffamation, ça ?), instaurant un "climat de terreur" (l'auteur nous verrait-il comme des terroristes ?), et voulant même restaurer "le fascisme", opposés naturellement aux gentils antifascistes.

Et la logorrhée et fantaisiste et diffamatoire du journal de se développer, errant partout où il peut trouver des brindilles pour alimenter un feu qu'il aimerait

de joie avec tous les opposants au projet Horizon au milieu. Bah ! Juste un torchon de plus de la presse gauchiste. Je vous laisse le lire si le coeur vous en dit... vous allez vous ennuyer mais c'est peut-être nécessaire pour comprendre la suite.

<https://www.lepoher.fr/a-callac-la-tension-ne-faiblit-pas/>

En réponse à cet article, Bernard Germain, faisant partie des organisateurs, me propose cet article dont j'aime beaucoup le titre : *la femme est l'avenir de l'homme non c'est l'Africain* où il commente l'article du Poher, avec de l'humour et de la pertinence. Face aux dénigrements et aux mots d'oiseau dont l'auteur de l'article nous a qualifiés, je trouve que Bernard est plutôt modéré dans son analyse et ses jugements. Vous pouvez en juger ici :

<https://resistancerepublicaine.com/2022/10/31/la-femme-est-lav-enir-de-lhomme-non-cest-lafricain/>

Et voilà que le Directeur du Poher, un certain Erwan Chartier et le journaliste ayant commis l'article (une femme nommée Faustine Sternberg) portent plainte contre l'auteur, Bernard Germain et le Directeur de publication, moi, pour diffamation, injure et tutti quanti, réclamant à eux deux la modique somme de 25 000 euros...

Cerise sur le gâteau, le dénommé Chartier prétend avoir reçu moult menaces de mort après la parution de son article. Franchement, vous connaissez beaucoup de personnes de notre camp qui auraient du temps à perdre à envoyer des menaces de mort à d'obscurs gratte-papier que personne ne lit, officiant dans un journal confidentiel diffusant à 6000 exemplaires (c'est google qui le dit), soit infiniment moins que ce que fait la petite association Résistance républicaine qui propose des articles tous les jours...

Le Poher - Wikipédia

Pour les articles homonymes, voir **Poher** (homonymie). ... **Diffusion**, 6 000 ex. ... **Le Poher**, initialement intitulé **Poher Hebdo**, est un hebdomadaire du centre ...

De mauvaises langues (amies politiques de Chartier, pourtant) laissent courir le bruit que le quidam surferait peut-être sur la vague Callac pour faire connaître son torchon et essayer de gagner un peu de sous, et en attaquant autrui et en inventant des menaces... Il faut dire que l'on peut à bon droit se méfier du bonhomme qui a prétendu avoir été agressé lors du second rassemblement de Callac, le 5 novembre, cela ne veut pas dire qu'il en a menti, mais qu'on ne lui fait pas une confiance aveugle. Parce que, quand même, déposer plainte pour l'article anodin de Bernard Germain et réclamer de pareilles sommes ne témoigne pas d'un esprit serein et objectif, on peut être tenté de croire que tout cela tombe à pic...

Je rappellerai quand même que les jurisprudences existent et que un Laurent Ruquier qui a comparé Marine le Pen à un étron fumant a été... relaxé ! Alors si les juges appliquent la loi, Le Poher devrait être débouté et condamné à nous rembourser nos frais d'avocat, non ?

En attendant, si certains peuvent nous donner un coup de main pour nous aider à payer notre avocat, nous ne dirons pas non. Merci d'avance.

Soit par Paypal <https://resistancerepublicaine.com/don/>

Soit par un chèque envoyé à Résistance républicaine, 101 avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14

Christine Tasin